



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 19 mars 2024

Réduction du bruit : point d'étape de l'étude d'impact selon l'approche équilibrée à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac

Étienne GUYOT, préfet de la Gironde, a réuni ce mardi 19 mars 2024 en préfecture les parlementaires, les collectivités, les associations, les entreprises du monde aéronautique, la chambre de commerce et d'industrie, pour un point d'avancement **sur l'étude d'impact d'approche équilibrée (EIAE) actuellement en cours**. Cette étude est destinée à apporter des réponses aux impacts liés au développement de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac et étudier d'éventuelles restrictions d'exploitation.

Lancée en septembre dernier, elle est menée avec les services des Directions de la sécurité de l'aviation civile sud-ouest (DSAC-SO). **Le bureau d'études To70**, fort de son expérience internationale, s'est vu attribuer la réalisation de l'EIAE de l'aérodrome de Bordeaux-Mérignac.

L'étude d'impact traite des questions relatives à la **réduction des nuisances sonores aux abords de l'aérodrome**, notamment pour les populations subissant une gêne de nuit, et doit ainsi concilier les enjeux environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux, spécifiques à ce territoire.

Depuis six mois, une consultation des différentes parties prenantes – soixante au total – a été entreprise regroupant une grande diversité d'acteurs qui ont chacun pu exprimer leur point de vue respectif. Cette concertation a été organisée à travers différents formats : ateliers, entretiens individuels, ouverture d'une plateforme de consultation en ligne, et une visite de l'aéroport.

À l'occasion de la réunion d'étape de ce jour, ont été présentés aux participants :

- les conclusions de la concertation et les enjeux soulevés par les différentes parties,
- l'analyse de trafic et le scénario de référence à l'horizon 2029,
- les principaux objectifs de réduction du bruit visant à diminuer l'impact sur la population,
- les quatre scénarios de réduction du bruit qui seront évalués sur les trois prochains mois.

Les conclusions de l'étude d'impact sont attendues à l'été 2024. Elles intégreront les conclusions de la mission en cours relative à la piste sécante. Le préfet réunira courant première quinzaine de juillet l'ensemble des acteurs pour une nouvelle réunion.

Sur la méthode, Étienne GUYOT, préfet de la Gironde, a rappelé à cette occasion que « **la place donnée à la concertation et à l'écoute des parties prenantes revêt un caractère primordial**, en tant que socle de l'acceptabilité des mesures proposées... Un équilibre est recherché entre la préservation du cadre de vie des habitants et le maintien de l'activité économique, en conciliant au mieux les enjeux environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux spécifiques à ce territoire ».